

Image not found or type unknown



frais de passage a la carte non stipuler commen faire??

Par **nono1383**, le **21/04/2012** à **09:47**

bonjour je suis titulaire d'un forfait universal mobil sur mon interface j'ai u la possibiliter de passez a un la carte avec des frais de dossier de 15euro et aucune close sauf le fete que les 15 euro pouvez etre retirez du forfait ou payer par carte bleu
Ayant vu qu'il falai que je paye par carte bleu j'ai appeler le service client et elle ma dit que oui le passage a la carte coutait bien 15euro mais que il falais que je payer en plus de sa 250 euro pour des frait du faite sue j'etais engager hor sur le coupon que j'ai envoyer il n'y avais dans aucun cas marquer qu'il fallais payer en cas d'engagement je me retourne alor vers vous pour vous demander qu'elle lois s'applique si les information ne son pas marquer et de ce faite ne payer que les 15euro et non les 15+250 merci